

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

27 FEV. 2026

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0402 958 982****Nom**(en entier) : **FIB BELGIUM SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **1480 Tubize, Avenue Landas, 4****Objet de l'acte : Procès-verbal du conseil d'administration**

Le neuf février deux mille vingt-six, le Conseil d'administration de la société FIB BELGIUM S.A. s'est réuni valablement pour délibérer notamment, sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Prise d'acte de la démission de Madame Eveline BRANDERS, administratrice ;
2. Décision relative à la composition du Conseil d'administration ;
3. Pouvoirs pour formalités.

1. Démission de Madame Eveline BRANDERS

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Madame Eveline BRANDERS de ses fonctions d'administratrice, intervenue par lettre de démission datée du 5 février 2026.

Le Conseil prend acte de cette démission à la date du 5 février 2026.

2. Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration décide de ne pas procéder à la nomination d'un nouvel administrateur pour pourvoir au poste laissé vacant par le départ de Madame Eveline BRANDERS.

3. Pouvoirs pour formalités

Le Conseil d'administration mandate Maître Ibarrondo et Maître Lefebvre, avocats au sein du cabinet NOVALIS, sis Rue du Panier Vert, 70 à 1400 Nivelles, pour accomplir toutes les formalités et publications utiles, notamment auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise du Brabant wallon et au Moniteur belge, afin d'assurer la publicité légale de la présente décision.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2026 - Annexes du Moniteur belge